

Pour le maintien des sciences en Seconde au lycée

Avis de l'Académie des sciences adopté le 30 septembre 2008

La France accueille à Grenoble, les 8 et 9 octobre 2008, des représentants de toute l'Union européenne pour traiter de l'enseignement des sciences dans l'Europe de la connaissance (http://www.education.gouv.fr/cid22505/conference-apprentissage-des-sciences-dans-europe-

<u>connaissance.html</u>). Le moment est donc approprié pour que l'Académie des sciences ré-affirme ses convictions sur cet enseignement dans notre pays. À cette occasion, elle exprime son inquiétude sur les orientations nouvelles d'un projet ministériel concernant la classe de Seconde au lycée général et technologique.

Il y est envisagé de dispenser à tous les élèves un enseignement des "fondamentaux", au titre de culture commune, où la science se voit restreinte aux seules mathématiques. Reléguer au rang de matière optionnelle l'immense champ des autres sciences – physique, chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'univers – ne paraît pas concevable. Cela signifierait, au moins aux yeux du public, que ce champ ne contribue pas à la culture commune ; qu'il peut sans dommage être coupé des mathématiques, du langage ou de l'histoire ; et que nombre de lycéens pourront légitimement se soustraire à l'inestimable formation de l'esprit qu'entraîne, au travers des sciences de la nature, la confrontation raisonnée avec le réel. Ces lycéens ne posséderaient alors de ces sciences que la vision, brève, transmise par le collège.

Considérant que :

- les enjeux majeurs du monde à venir santé, climat, alimentation, énergie, eau, risques... nécessitent une vision globale, où la compréhension de la science et de la technologie tient une place centrale;
- l'inquiétante chute des vocations scientifiques engendre pour les universités et les entreprises une difficulté croissante dans le recrutement des chercheurs et des ingénieurs, moteurs de l'innovation ;
- l'affrontement entre les approches humaniste et scientifique du monde risque de conduire à une rupture d'équilibre entre ces deux cultures ;
- le lycée doit à la fois enseigner les humanités aux futurs scientifiques, et les sciences à ceux qui empruntent d'autres voies,

l'Académie des sciences déclare avec force que les élèves des classes de Seconde au Lycée général et technologique doivent tous recevoir un enseignement des sciences. Cet enseignement doit être bâti en étroite coordination et cohérence avec ceux des mathématiques, des techniques et des humanités.